

Assemblée du 30 janvier 1966 à Tennoy.

Assemblée est ouverte à 14 h 30 sous la présidence d'André Kuisner, président de la société de jeunesse de Tennoy, lequel souhaite la bienvenue aux délégués des sociétés du Jéron de l'Aubonne.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Lecture du dernier procès-verbal
3. Rapport du caissier.
4. Admission.
5. Jéron 1966.
6. Propositions individuelles.

1. Appel.

Sont présents les délégués des sociétés suivantes :

Ballens, Besolle, Gollomo, Féchy, Gonthierod, St Oyens, St Liers, Pisy, Lavigny.

2. Lecture du dernier procès verbal.

Celui-ci est accepté à la majorité de l'assemblée.

3. Rapport du caissier.

Le caissier de la société de jeunesse de Tennoy, donne quelques résultats obtenus lors du Jéron 1965, résultats très encourageants.

4. Admission.

Dans sa lettre du 27 janvier 1966, la société de Jeunesse de Villar 1/2 Vens, sollicite son admission au sein du Giron des Jeunes de L'Aubonne.

Cette demande est acceptée par toute l'assemblée.

### 5. Giron 1966.

Berolle demande le giron pour 1966.

Celui-ci lui est attribué.

Il est fixé pour les 18 et 19 juin 1966 et les tiens auront lieu le 11 et 12 juin.

### 6. Propositions individuelles.

Des jeunes de, prennent la parole.

S' Ayens, remercie la société de Ballens pour son invitation en 1964.

Mollens, remercie la société de Penroy, pour le giron 1965.

Féchy, propose que la manifestation de l'après-midi durant le giron soit retardée de 1 à 1 h 1/2.

Tisy, fait éloge à l'aumonier, le pasteur Burnant dont son attribution fut très appréciée.

Féchy, propose qu'il soit attribué un prix de bonne tenue, durant le cortège qui est parfois déplorable. Accepté.

Jury formé de 3 personnes.

avis contraires.

Ballens propose que le jury soit le public.

Berolle, il faut instruire un peu les porteurs de pancartes.

Féchy, propose une modification du règlement de tir.

quelques sujets proposés:

ajouter une deuxième cible à 100 points

tirer 3 coups sans essais et sans passe de rebut

limiter le nombre d'invités.

Couronner 2 rois et 2 vice-rois.

Augmenter le nombre des prix.

La modification du plan de titre est refusé.

Est maintenu à cette proposition.

augmenter le nombre de palmés à 10 et faire une  
différence de qualité entre les 5 premiers.

Féchy. plus on va dans les quions, plus les amettes diminues.  
proposition: augmenter au moins d'un franc le prix de l'assiet-  
te.

Tyrj. propose que l'on maintienne les amettes du bon vieux  
temps, bien tassés.

Féchy., propose que les sociétés ne donnent conseil.

Tyrj. propose que chaque société envoient deux invitations  
lors des bals ou autres manifestations. accepté.

Féchy propose qu'il soit organisé durant les bals un verre  
de l'amitié, partagée par les invités. accepté.

Plus de propositions étant faite le président lève la  
séance à 16 heures et convie les délégués à puncher part  
à la traditionnelle soirée.

Le président:

A. Kersner.

Le secrétaire.

A. Gallace.